

Univ. Lille, ULR 1061 – ALITHILA – Analyses Littéraires et Histoire de la Langue, F-59000
Lille, France, Post-doc ERC AGRELITA

Jocaste est un personnage qui incarne une maternité affectée, du début à la fin, par une faute inconsciente, dont elle fera les frais jusqu'à la fin

de son existence. Sa maternité est salie par des fautes causées avant tout par les personnages qui l'entourent. Elle ne semble jamais responsable de son propre destin, si ce n'est en décidant de mettre fin à sa vie pour expier ses propres fautes, ainsi que celles des autres. Son mythe vit parfois à l'ombre de celui d'Œdipe, dont l'*exemplum* est l'archétype du parricide et de l'inceste – les délits commis à la suite des deux prédictions de l'oracle et déclenchant la 'tragédie'. Par symétrie, Jocaste est aussi coupable deux fois : d'avoir abandonné son enfant d'abord, et d'avoir commis l'inceste. Sa réhabilitation passe parfois par son suicide ; d'autres fois c'est l'action de médiation entre ses enfants qui la rédime.

Portant la faute d'avoir abandonné son fils, mais contre sa volonté, coupable d'inceste, mais inconsciente de sa faute, Jocaste est donc un personnage ambigu. Dans ce cadre, la mère-épouse d'Œdipe alimente des réflexions sur la prédestination et le suicide, mais aussi sur la responsabilité parentale et sur le conflit familial qui peut en résulter. Au fil des réadaptations du mythe, le jugement moral et le châtiment que cette figure subit peuvent suivre deux schémas narratifs différents, qui correspondent à autant de versions anciennes de la légende : dans la tragédie de Sophocle, Jocaste se suicide dès qu'elle découvre l'inceste ; dans les *Phéniciennes* d'Euripide (comme dans la *Thébaïde* de Stace) elle tente d'apaiser le conflit entre ses deux fils, mais elle se suicide à l'épée en réalisant que ses efforts sont vains.

Il en est de même pour la littérature française qui, au cours du Moyen Âge, s'approprie à plusieurs reprises la légende thébaine. À travers la présente contribution, nous tentons de montrer comment la narration en langue d'oïl de cette période représente la vie de Jocaste et à travers quels procédés narratifs elle y parvient. Nous proposons ainsi une analyse qui appréhende la question des multiples enjeux de la représentation – textuelle et visuelle – de Jocaste : nous nous focalisons d'abord sur l'action médiatrice de Jocaste dans l'antagonisme entre Étéocle et Polynice ; nous mettons en lumière les divergences dans la représentation de la responsabilité paternelle, d'une part, et de la culpabilité maternelle, de l'autre ; nous analysons comment le péché de l'inceste, accompli inconsciemment, peut être relié à la faute de l'abandon (subi mais accepté) de l'enfant Œdipe après sa naissance ; nous proposons un examen des stratégies mises en place par les auteurs pour réadapter l'univers moral du mythe à la pensée chrétienne ; enfin, nous traitons de l'interprétation du suicide de Jocaste, jugé soit comme une punition méritée, soit comme un châtiment réhabilitant, soit encore comme un sacrifice héroïque. Pour analyser les traditions de réécriture de ce personnage dans la littérature

L'auteur ne se borne pas à raconter l'amour entre la mère et son fils dans le prologue. Dans le roman s'insère la scène de l'*innamoramento* entre Œdipe et sa mère – une innovation du texte français par rapport à la *Thébaïde* de Stace⁶. Cette innovation amène le lecteur à rencontrer la

6. — S. FRANCHET D'ESPÈREY, « *La Thébaïde* de Stace et ses rapports avec le *Roman de Thèbes* : prologue, épilogue et causalité », *L'Information littéraire*, t. 55, 2003, p. 4-10.

Si la dimension émotive de la femme-Jocaste dirige et conduit les épisodes concernant son union avec Œdipe, la psychologie de la mère-Jocaste fait aussi l'objet d'une analyse approfondie. La mise en relief des bouleversements intimes, qui dans les romans d'Antiquité prend typiquement la forme d'un monologue⁸, s'exprime dans la plainte prononcée lors de l'abandon forcé de son fils. Jocaste ne se contente pas d'accuser son mari qui, faisant foi à l'oracle, a ordonné le meurtre de son enfant, mais elle souligne que les événements ont eu lieu contre sa volonté et que, si elle subit la malédiction due à l'abandon de son fils, elle paiera à tort pour ce crime :

Ce monologue acquiert la fonction d'une prémonition, voire d'une malédiction parentale que la mère inflige à Laïos et à elle-même, au sein d'une conjointure narrative qui anticipe ainsi le déroulement futur de l'histoire. Alors que le rôle maternel, actif, est clairement emphasized par la présence récurrente d'images évoquant la mère qui élève son fils (*enfant que jeo portai* v. 62, *mal te portai,/ mal te norri, mal t'aletai* !, v. 68-69), Jocaste subit ici les choix des hommes qui l'entourent : c'est cette passivité qui lui permet de déclarer son innocence.

Par ailleurs, la découverte de l'inceste par les deux époux invite à une nouvelle prise de parole de la part de Jocaste. Cette intervention verbale n'est pas anodine : comme nous le verrons, d'autres œuvres qui réécrivent le mythe des Labdacides semblent limiter, une fois le délit révélé, l'intervention de Jocaste à la seule description de ses actions.

7. — L'*innamoramento* se déroule dans *Thèbes* au moment du repas à la cour de Jocaste, où Édipe est accueilli après avoir tué le Sphinx. Le récit se focalise ici sur les sentiments des futurs mariés, le couple se présentant dans une configuration qui semble anticiper leur liaison amoureuse. En effet, l'attitude de la reine pendant le repas laisse émerger sa disponibilité sentimentale vis-à-vis du héros. Le portrait du chevalier, observé à travers le regard de la reine, permet d'exploiter le *topos* de l'*innamoramento* : *Edyppus fu preuz et cortois,/ lez la roïne sist au dois./ [...] Jocaste sist lez le danzel,/ cortois le vit et gent et bel;/ bien semble houlme de grant parage,/ mout li plest bien en son corage*. Cf. *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., v. 403-410.

8. — Cf. R. JONES, *The Theme of Love in the "Romans d'Antiquité"*, Londres, Modern Humanities Research Association, 1972 (*Dissertation series*, 5), p. 19-29.

9. — *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., v. 73-76.

Ore sot Jocaste [...]
qu'a estros ert sis fils li reis.
Plore et dit : « Mar fumes né,
car ambedui fumes dampné ;
Tis pierre esteit cil qui as mort,
ta miere sui, qui m'as a tort¹⁰. »

*Pour ce nel dist Jocaste mie
que cure eüst de vilannie ;
mout ert bone dame Jocaste
bonne aumosniere et bien chaste*¹².

La manière dont le rôle et la psychologie de Jocaste sont approfondis dans *Thèbes* n'a pas d'égale au sein de la littérature médiévale. Dans les textes ultérieurs, ce sont surtout les intrigues narratives qui déterminent la fonction – traditionnelle ou innovante – que l'histoire attribue à ce

12. — *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., v. 8064-8068.

Dans cette œuvre, la figure de Jocaste n'a presque aucun impact concret sur l'histoire¹⁴. À l'origine du mariage incestueux se situe le conseil fourni par *li haut baron* de la ville¹⁵, Jocaste s'engageant à respecter cette résolution pour la sécurité de son royaume et pour le bien commun¹⁶. Avant la découverte de l'inceste¹⁷, Jocaste ne prend la parole que pour raconter sa version de l'histoire, en relatant le moment où elle fut contrainte d'abandonner son enfant ; elle déclare n'avoir pas osé s'opposer à la *comandise* de son mari Laïos, alors même que l'expression de sa souffrance (*dolante fui*) est foncièrement synthétisée, limitée à la résignation face aux décisions d'autrui (*ne l'osai refuser*¹⁸). Une fois encore, elle est réhabilitée à travers sa médiation entre les deux frères en guerre : sa valeur d'ambassadrice *super partes* y est fortement louée¹⁹.

19. — Cf. *Histoire ancienne*, éd. cit., § 478, 4-5 : *A ce ont parlé, mes la roïne, qui mout estoit sage, dist a aus qu'il de ce ne s'aïrassent mie entr'aus, qu'ele iroit au message entre li et ses .ii. beles filles, Antigone et Ysmaïne, qui mout estoient sages et cortoisies. Ce loerent bien li baron qui distrent que c'estoit droiture, quar ele estoit mere a l'un et a l'autre, si feroit plus tost Pollinice radoucier et raison entendre.* Il convient de signaler également la dernière intervention de Jocaste dans ce rôle de médiatrice, dans le passage qui précède le fratricide, au § 482 : *Que la roïne Jocaste dist a son fill Etioclés que ja pais n'avroit s'il a son frere ne rendoit le regne.*

Item, Yocaste fu roynne de Thebes, ronemmee pour sa tres grant infortune, car par mesaventure elle ot espouse son filz apres ce que il avoit occis son propre pere, dont elle et lui riens ne savoient, et vit que il se desespera quant il sceut l'aventure, et puis vit entreoccire .ii. filz que elle en avoit eu²⁰.

23. — Cf. *De mulieribus claris* (Tutte le opere di Giovanni Boccaccio, éd. V. ZACCARIA, Milan, Mondadori, 1967, ch. 25, p. 108-109) : *Yocasta Thebarum regina fuit, magis infortunio suo clara quam meritis aut regno. Hec quidem, cum a primis Thebarum conditoribus originem duceret splendidam, virgo nupsit Layo [...] Quod discordes assummentes filii, in bellum, fractis federibus, venire; etsi grandi Yocaste tristitia sepe adversum in certamen descenderent, maximo eos decertantes duello mutuis vulneribus occisos accepit. Cuius doloris inpatiens misera mater et avia, esto Creontem fratrem iam regem cerneret et orbum filium virumque captivum et Ysmenam Anthigonamque filias labanti fortune implicitas, reluctantem fessamque malis animam ferro, iam anus, expulit et anxietates cum vita finivit. Sunt tamen qui velint eam tam diu noxios errores suos ferre non potuisse, quin imo cum vidisset Edypum oculos eicientem, illico in se seivisse.* (« Jocaste, reine de Thèbes, fut plus célèbre pour ses malheurs que pour ses mérites ou son règne. Elle tira ses nobles origines des premiers fondateurs de Thèbes et épousa, vierge, le roi Laïus. [...] L'inceste fut alors connu des enfants discordants qui, ayant rompu les pactes conclus entre eux, se firent la guerre. Au grand désarroi de Jocaste, ils se battirent souvent ; et pour son grand chagrin, elle apprit un jour que, s'étant battus en duel, ils s'étaient entretués après s'être infligé des blessures réciproques. La malheureuse qui était à la fois leur mère et leur grand-mère ne put supporter cette douleur. Voyant son frère Créon devenu roi, son fils et mari aveugle et prisonnier, ses filles Ismène et Antigone déjà liées à un destin incertain, déjà âgées, elle chassa l'âme de son sein par le fer, lasse de tant de maux ; elle mit ainsi fin à sa douleur par sa vie. Certains, en revanche, affirment que, dès qu'elle vit Œdipe s'aveugler, elle ne put supporter ses fautes et se tua immédiatement. »)

Malheureuse, certes, et en ce sens exemplaire, la figure de Jocaste apparaissait sans doute comme trop problématique aux yeux de cette auteure pour son œuvre proto-féministe. Tous les détails liés à son implication dans l'abandon de son enfant, ainsi que sa culpabilité inconsciente dans le cadre de l'inceste ne font l'objet ni d'une investigation narrative ou psychologique supplémentaire, ni d'une tentative de déresponsabilisation de cette figure en tant que mère et épouse.

À la même époque, Boccace est à l'origine d'une réécriture ultérieure du mythe de Jocaste en langue française²⁴. Il s'agit du *Des cas des nobles hommes et femmes*, traduction du *De casibus virorum illustrium* réalisée par Laurent de Premierfait²⁵. Dans la seconde traduction qu'il réalise de cette œuvre²⁶, datant 1409, Laurent de Premierfait transforme l'œuvre originale²⁷ : du point de vue stylistique, d'abord, en s'éloignant de la construction de la phrase à la latine (qui caractérisait en revanche la traduction de 1400), pour s'adapter davantage à la syntaxe française ; dans le contenu du texte, ensuite, qui voit les courts abrégés exemplaires de l'œuvre boccacienne désormais accompagnés d'un compendium biographique sur les mythes relatés²⁸.

Dans le ch. 8 du livre 1, Boccace met l'accent sur la centralité de Jocaste dès le titre (*Yocasta regina Thebarum*), dont un correspondant parfait se trouve dans le *De mulieribus claris*. En effet, dans le *De casibus*, l'auteur de Certaldo semble davantage intéressé par le rôle parental des deux protagonistes du récit thébain : il fournit, à travers ce mythe, un exemple de parenté funeste, par le biais duquel il montre la nécessité d'être bienveillant envers ses enfants, au risque d'en faire les frais et au prix de sa propre existence.

24. — Sur le traitement de la matière thébaine dans les œuvres latines de Boccace, cf. A. PUNZI, *Edipodæ confusa domus. La materia tebana nel Medioevo latino e romanzo*, Rome, Bagatto Libri, 1995, p. 163-169.

25. — Cf. M.-H. TESNIÈRE, « La réception des *Cas des nobles hommes et femmes* de Boccace en France au xv^e siècle », dans *Autori e lettori di Boccaccio*, éd. M. PICONE, Florence, Cesati, 2002, p. 387-402.

26. — Sur la première traduction, cf. S. MARZANO, « La traduction du *De casibus virorum illustrium* de Boccace par Laurent de Premierfait (1400) : entre le latin et le français », dans *La Traduction vers le moyen français. Actes du II^e colloque de l'AIEMF*, Poitiers, 27-29 avril 2006, éd. C. GALDERISI et C. PIGNATELLI, Turnhout, Brepols, 2007 (*The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge*, 11), p. 283-295 ; pour l'édition de cette traduction, cf. ID., *Édition critique du "Des cas des nobles hommes et femmes de Laurent" de Premierfait (1400)*, Thèse de doctorat, University of Toronto, 2008.

27. — Seule l'édition du premier livre de la seconde traduction a été réalisée : *Laurent de Premierfait's "De cas des nobles hommes et femmes"*, éd. P. M. GATHERCOLE, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1968 (*North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures*, 74).

28. — Cf. E. ARCHIBALD, *Incest and the Medieval Imagination*, Oxford, Clarendon Press, 2001.

31. — Pour raconter le suicide de Jocaste, Boccace signale l'existence de deux versions du mythe. Elle se serait donné la mort en utilisant l'épée qui avait servi à Œdipe pour tuer Laïos ou en se pendant (*De casibus virorum illustrium*, éd. cit., p. 44-45) : *Yocasta [...] tot dolorum tot lacrimarum tot miseriarum inpatiens, ense sumpto quo manibus infelicis Edipi Layus occubuerat, eius in aciem se precipitem dedit, tristitæque animam cum sanguine per vulnus emisit : et sic calamitatibus finem infaustum posuit. Sunt tamen quibus placeat eam has miseras terminasse laqueo.* (« Incapable de supporter tant de douleur, tant de larmes, tant de misère, Jocaste saisit l'épée qui avait tué Laïos des mains du malheureux Œdipe, elle se jeta sur sa pointe, son sang et l'âme angoissée coulèrent à travers la blessure, mettant ainsi fin à ses propres malheurs de manière peu glorieuse. Certains, cependant, préférèrent croire qu'elle mit fin à ses malheurs en se pendant. »)

Jocasta voyant que les champs et villages d'environ Thebes estoient gastez et du long et du lé et que le royaume estoit desolé, et que ses deux filz en bataille corps contre corps avoient assailli l'un l'autre en armes crueles et maudites, et que par leurs propres plaies tous deux s'estoient entretuez en champ, elle qui ne puet souffrir ne endurer tant de larmes tans de douleurs et mescheances prist l'espee du maleureux Edipus dont Laius avoit esté occis et se coucha sur la pointe. Et parmi la plaie que elle se fist boustea et mist hors son ame doulereuse avec le sang, et par ainsi fina ses povretez maleureuses. Aucuns historians toutevoies veulent dire que elle fina ses miseres par un laz a quoy elle se pendi³⁴.

Dans le récit de Boccace, et dans la traduction française de 1409, Jocaste n'est ni une héroïne ni l'actrice d'une rédemption salvatrice, mais la victime d'un destin funeste qui en a fait – avec son fils et mari Œdipe – un contre-modèle de parentalité. Elle ne peut pas être sauvée : le suicide est une solution pour ses souffrances, non pas une rédemption pour ses fautes. Par ailleurs, l'auteur semble suggérer une nouvelle inter-

35. — Cf. le ms. de Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1128, fol. 12r°.

Dans l'histoire comme dans cette enluminure, où Jocaste est uniquement représentée dans la première séquence narrative, après avoir accouché de son enfant qui lui est soustrait, la mère incestueuse n'a pas

40. — KBR, ms. 9231, fol. 111r^o.

Un soir, advint que le roy Edipus fu deschaucié devant son lit pour aler couchier. La royne en passant regarda ses piés et vey les plaies qu'il avoit eu quant il fu pendu. Si lui souvint lors de son filz et entra en dueil et en melancolie, sans en faire semblant jusques ilz furent couchiez. Et lors qu'ilz furent en leur lit, la royne conta a son mary comment elle avoit esté enchainée du roy Layus, et comment leurs dieux avoient dit que son filz occirroit son pere, comment le roy commanda qu'il fust occis quant il fu ney, et comment ceulx qui le deurent occirre lui avoient conté qu'ilz l'avoient pendu a un chesne par les piés [...] Quant Edipus oy ces paroles, il pensa que la royne estoit sa mere et qu'il avoit occis son pere⁴¹.

Ses deux filz Ethiocles et Polimices se gaboient de luy, dont il eut si grant despit qu'il se creva les yeulx et les jetta devant eulx, et ilz passerent dessus et les esquartelerent a leurs piez, et puis ilz prinrent leur pere et l'avalèrent en une fosse ou il moru⁴².

L'aperçu partiel fourni par cette étude sur la réception de la figure de Jocaste au Moyen Âge a permis de souligner la multiplicité des réécritures

[illegible]

42. — Bruxelles, KBR, ms. 9231, fol. 105v^o-106r^o.

et des interprétations auxquelles se prête ce personnage, en fonction du genre littéraire, mais aussi du moment de l'histoire culturelle dans laquelle son histoire est de nouveau racontée. Les enjeux de sa représentation – textuelle et visuelle – diffèrent ainsi dans chaque texte.

Dans le *Roman de Thèbes*, d'abord, il est possible d'apprécier l'écart avec l'œuvre de Stace dans la mise en scène de la tragédie œdipienne : au personnage de Jocaste sont attribuées non seulement une centralité émotive, mais aussi une autonomie d'action, qui rendent son rôle déterminant dans le déroulement narratif. Cette centralité se place en antithèse avec la posture grégaire qui lui est attribuée dans le genre historiographique : l'élan moralisant, dans la transposition historique du mythe, n'a pas de place dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César* et dans la *Fleur des histoires*. Dans ces deux textes, Jocaste apparaît comme la victime d'un destin fatal, subissant le sort malheureux qu'elle n'a pas pu corriger ou interrompre.

Sa rédemption partielle passe dans ces textes, comme dans la *Thébaïde* et dans son successeur français, par l'action de médiation qu'elle accomplit entre ses enfants, ce qui la réhabilite partiellement dans sa figure politique et vis-à-vis de sa seconde génération d'enfants. Dans le *Roman de Thèbes* seulement, cette fonction lui permet de gagner un statut héroïque, grâce à un processus de réinterprétation de sa figure qui en fait, dans la deuxième partie du roman, une femme exemplaire.

C'est à partir des textes s'inspirant des œuvres de Boccace que la parabole de Jocaste assume une valeur vraiment nouvelle, bien que la complexité éthique de ce personnage gêne parfois cette transformation. Dans la *Cité des dames*, par exemple, Christine de Pizan accorde une place à la figure de Jocaste dans sa galerie de femmes malheureuses : toutefois, l'auteure semble accepter de rapporter son histoire plus par fidélité au florilège mythologique de l'œuvre de Boccace que par une nette volonté de retracer nouvellement sa tragédie. Christine aurait ici eu l'occasion d'interpréter les responsabilités de Jocaste dans le crime accompli, mais elle percevait sans doute la difficulté de réhabiliter un personnage souillé à la fois par le péché d'inceste et par la faute d'abandon.

Ce dernier point offre cependant l'occasion d'utiliser Jocaste comme un contre-exemple de parentalité. Alors que l'action médiatrice de Jocaste dans l'antagonisme entre ses enfants passe au second plan, l'œuvre de Boccace met l'accent sur la responsabilité paternelle, d'une part, et sur la culpabilité maternelle, de l'autre. L'inceste, accompli inconsciemment, n'y est plus mis en question, tandis que les événements funestes qui accablent la dynastie de Laïos sont tous rapportés à l'abandon (subi, mais accepté) de l'enfant Œdipe après sa naissance. Le suicide, dans ce cadre, assume la

fonction non pas d'une rédemption, mais d'un châtement complémentaire à l'aveuglement avec lequel Œdipe s'auto-punit.

La figure de Jocaste a donc été exploitée, au cours du Moyen Âge, pour mettre en scène le stéréotype de la mère fautive, la culpabilité parentale et le sacrifice héroïque qui, selon le discours historique, pratique et moral, amène à interroger le lecteur au sujet de la maternité, de la parentalité, ainsi que de la figure féminine dans le cadre politique.

À travers les époques, les représentations artistiques de ce personnage ne dessinent pas une parabole ascensionnelle. Jamais vraiment réhabilitée, jamais définitivement déresponsabilisée, Jocaste conserve la tache de sa culpabilité originelle au fil des siècles. Chaque œuvre d'art, se focalisant sur l'un ou l'autre aspect de son histoire, offre une interprétation différente de ce personnage, qui correspond tant bien que mal au *Zeitgeist* de l'époque qui se l'approprie. Chez Voltaire, par exemple, le mythe se transforme en une tragédie s'inscrivant complètement dans les débats de son temps, centrés sur la question de la prédestination véhiculée par les doctrines jansénistes. La figure et les fautes de Jocaste en sont profondément imprégnées. Son monologue tragique conclut l'*Œdipe*, dans lequel elle accuse les prêtres de leurs prédictions malheureuses. Ainsi, même si le ciel ne veut pas qu'elle se suicide pour expier sa faute, elle déclare sa volonté de suivre enfin la loi des hommes et de s'infliger ce châtement suprême, ce qui lui permettra d'enfin refuser la loi des dieux, qui l'a amenée à abandonner son fils.

En 1967, c'est au cinéma qu'on réinterprétera le personnage de Jocaste. Dans l'*Edipo Re* de Pier Paolo Pasolini, les théories freudiennes encombrant le mythe : le spectateur est donc amené à regarder le monde depuis les yeux d'Œdipe, encore nourrisson, dans les bras de sa mère et à ressentir l'amour profond de l'enfant. Le parricide et l'inceste, qui se manifestent au sein du film dans l'univers mythologique, semblent donc complètement reprochés à Œdipe, coupable d'avoir nourri un amour fusionnel et – inconsciemment – coupable envers sa mère.